

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 116 (1990)
Heft: 1-2

Artikel: Activité du GII en Suisse romande
Autor: Juillard, Jacqueline
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-77237>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 28.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Activités du GII en Suisse romande¹

Dans l'introduction de son livre *Le Choc du Futur*, paru dans les années soixante, Alvin Toffler nous dit que le changement est un courant impétueux si puissant qu'il bouleverse nos institutions, ébranle nos valeurs et s'attaque à nos racines. Il ajoute que c'est par le changement que le futur envahit nos vies, aussi est-il important de le scruter de très près, non dans la perspective grandiose de l'Histoire, mais sous l'angle privilégié des êtres de chair et de sang que nous sommes et qui le vivent tous les jours.

C'est ce changement que nous essayons de suivre et d'adapter sans cesse à la SIA et ce n'est pas toujours facile. M. le professeur Badoux vient de nous parler de l'action consacrée aux nouvelles techniques; de notre côté, au GII, nous tentons de participer au changement, judicieusement et à notre manière.

D'abord par l'action multidisciplinaire de nos membres, surtout actifs dans le domaine de l'ingénierie: ingénieurs électriciens, mécaniciens, spécialisés en informatique ou dans d'autres branches de la technique, sans oublier le génie civil, dont plusieurs praticiens ont choisi de se joindre à nous. Ensuite par une régionalisation qui nous aide à mieux mener nos actions en fonction

de tempéraments quelque peu différents, tout en maintenant une liaison étroite avec le GII central. Ces actions forment le troisième volet de la participation du Groupe romand - le GIIR - au changement.

Après une incubation de deux ans, à laquelle participent une soixantaine de personnes et une douzaine de fidèles, le GIIR est constitué le 7 octobre 1988. Auparavant déjà, nous avons organisé une première journée annuelle sur le thème «L'ingénieur et la société» et nous avons lancé trois actions.

En 1989, le groupe de l'action «Energie» s'est réuni huit fois pour étudier la façon actuelle de construire les bâtiments dans l'optique des économies d'énergie, ce qui a donné lieu à des révélations surprenantes.

Nous avons aussi collaboré étroitement avec M. Jean-Pierre Weibel, rédacteur en chef d'*Ingénieurs et architectes suisses* - organe de la SIA - pour susciter des articles dans les domaines de l'ingénierie, ce qui a débouché sur plusieurs numéros spéciaux et une série de tirés à part. La troisième action concerne nos relations avec la presse. Plusieurs contacts avec des journalistes intéressés nous ont appris que ces derniers obtiennent facilement au niveau universitaire les informations

dont ils ont besoin en matière de science et de recherche. Par contre, dès qu'il s'agit de développements industriels et d'application des techniques, les portes ne sont ouvertes que légèrement. Notre objectif est donc de créer par divers liens un climat de confiance dans ce domaine.

Nous sommes aujourd'hui 456 membres actifs dans les six cantons romands. Cela représente une augmentation de plus de 10% par rapport à avril 1988, et un peu moins du tiers des 1551 adhérents qui forment l'ensemble du GII suisse, qui ne compte à son tour que pour environ 15% de l'effectif total actuel de la SIA, soit 10346 membres. Il sied cependant de relever ici que le renouveau des activités du GII et sa régionalisation ont permis d'attirer déjà de nouveaux membres; cela continue et nous nous en réjouissons. Pour terminer, j'aimerais souligner qu'il est possible de faire partie seulement du GII romand, mais que nous tenons aussi beaucoup à ce qu'un plus grand nombre de professionnels actifs dans les domaines de l'ingénierie viennent grossir les rangs de la SIA.

Jacqueline Juillard,
présidente du GIIR

¹ Exposé introductif de la journée d'étude du 16 septembre 1989 du GIIR «Les transports: la Suisse et l'Europe».

Aspects économiques de la pollution de l'air

1. Introduction

La pollution de l'air peut être définie comme «la présence dans l'atmosphère ambiante d'un ou de plusieurs contaminants (polluants) tels que poussières, gaz, odeurs, fumées ou vapeurs en quantités, de caractéristiques et de durée telles que cette présence peut nuire à la santé de l'homme, des plantes et des animaux, ainsi qu'à l'état des biens, ou empêcher l'être humain de jouir sans inconvénient de

la vie et des biens» [1]¹. Cette pollution, qui depuis plusieurs décennies n'a cessé de s'intensifier et de peser sur

PAR BOHDAN GLOWIAK
ET JEAN GRAU,
GENÈVE-COINTRIN

l'environnement, représente aujourd'hui pour l'homme, ainsi que pour

¹ Les chiffres entre crochets renvoient à la bibliographie en fin d'article.

Résumé

Le but du présent article est de mettre en évidence l'importance des aspects économiques dans l'étude des problèmes techniques liés à la protection de l'air.

Les instruments techno-économiques comme l'analyse coût/bénéfice, l'estimation des coûts de la pollution, l'évaluation des dommages, etc., jouent de plus en plus un rôle essentiel dans la planification et l'exécution des différents projets concernant la réduction de la pollution de l'air tant au niveau de l'entreprise qu'au niveau de l'économie nationale.

L'analyse techno-économique constitue en principe la base pour les décideurs en cas de solutions alternatives présentées en plusieurs variantes.